

4.—Élevage des animaux à fourrure.

Origines de cette industrie.—Depuis les premiers temps du commerce des fourrures, les trappeurs canadiens ont eu pour habitude de garder vivants les renards pris en été jusqu'à ce que leur pelage eût atteint son maximum de beauté, et c'est de cette pratique qu'a surgi l'industrie moderne de l'élevage des animaux à fourrure. La première mention officielle de l'élevage du renard en captivité se trouve dans les archives de l'Île du Prince-Edouard où, il y a environ quarante-cinq ans, un certain nombre de renards étaient élevés dans une ferme du voisinage de Tignish. La beauté de la fourrure du renard argenté et le prix élevé que commandait sa peau ont fait diriger les efforts particulièrement sur cette espèce, qui est une variante du renard rouge ordinaire et dont la permanence de pelage a pu être établie et maintenue après de longues expériences par les pionniers de cette industrie. Après 1890 vint une période de hausse dans les prix de la fourrure et l'élevage du renard se développa rapidement dans l'Île du Prince-Edouard. Un dénombrement fait par le Commissaire de l'Agriculture de cette province, en 1913, montre qu'elle comptait alors 277 établissements d'élevage avec un total de 3,130 renards.¹ Tandis que se poursuivaient ces expériences dans l'Île du Prince-Edouard, il se faisait dans les autres provinces de nombreuses tentatives similaires; on sait, en effet, que des renards ont été élevés avec succès dans la province de Québec en 1898, dans l'Ontario en 1905 et dans la Nouvelle-Ecosse en 1906. En 1912 et 1913, la Commission de Conservation fit une étude approfondie des antécédents et de l'avenir possible de la domestication des animaux à fourrure au Canada, et ses conclusions, publiées en 1913, donnèrent une nouvelle impulsion à l'industrie.² L'Association des Eleveurs de Renards de l'Île du Prince-Edouard fut formée en 1915 et l'Association Canadienne des Eleveurs de Renards Argentés en 1920. L'élevage du renard se pratique maintenant dans toutes les provinces et le nombre des exploitations augmente constamment.

Une preuve de l'importance de l'élevage du renard comme branche de l'industrie animale se voit dans l'addition faite en 1925, au système de fermes et stations expérimentales du Dominion, d'un établissement expérimental d'élevage du renard à Summerside, dans l'Île du Prince-Edouard, où l'on étudie d'une manière toute spéciale les problèmes touchant l'élevage, l'alimentation et le logement du renard. (Voir page 198 de cet ouvrage).

Bien que le renard soit le plus apte à la domestication, plusieurs autres animaux à fourrure, tels que le vison, le raton laveur, la mouffette, la martre, le pékan, le lapin et l'agneau de caracul qui nous donne la pelleterie appelée mouton de perse ou astrakan, et mouton de Perse mort-né, sont aussi élevés en captivité avec succès au Canada. Les établissements faisant l'élevage du vison sont les plus nombreux de ce groupe, ceux consacrés à l'élevage du raton laveur venant ensuite. Enfin quelques établissements, dont l'élevage du renard est la principale industrie, s'occupent aussi accessoirement de différents autres animaux à fourrure.

Etablissements d'élevage en 1926.—Ce terme embrasse non seulement les enclos dans lesquels on se livre exclusivement à l'élevage des animaux à fourrure, mais encore certaines exploitations agricoles pratiquant accessoirement cette industrie. En 1926, ces établissements étaient au nombre de 2,702, dont 2,517 consacrés à l'élevage du renard et 185 à d'autres animaux à fourrure, dont 95 élevant le vison, 57 le raton laveur et 15 le lapin. Il faut en ajouter 107 autres où se fait l'élevage

¹ Statistique Mensuelle, mai 1914 (vol. 7, n° 69, p. 110).

² Elevage des animaux à fourrures au Canada, par J. Walter Jones, B.A., B.S.A., Commission de Conservation, Ottawa, deuxième édition revue et augmentée, 1914.